



# Procès-Verbal du Comité Directeur

Mercredi 05 Septembre 2018

Présents : Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Riccardo POZZETTO – Patrick BABONNEAU – Christine RULLIÉ – Franck BAUDRILLER – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Thierry GATEFAIT – Sophie LAMBOUR – Jacques PHILIPPE – Dominique BOUDEAU – Yves GARREAU – Chantal BEAUQUIN – Christian RODET – Didier AUBERT – Lénaïc SORIN – Pascal DUPÉ – Touba HADDAD – Séverine AILLERIE – Alain GUERESSE – Mireille COURBOULAY

Excusés : Alain PERRION – Jacques BALZAC – Sébastien LHERMITE

Invités : Jean Michel DUPONT – Yannick OLIVIER

Absent : Jean-Paul BREMENT

En préambule, à l'aube de cette nouvelle saison, Jacques PHILIPPE souhaite la bienvenue aux Membres du Comité Directeur et les encourage à ne pas relâcher leurs efforts.

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, il nous présente Nicolas TAMIC, nouveau Conseiller Technique Fédéral qui a pris ses fonctions le 1er Septembre.

Yannick OLIVIER présente les missions de Nicolas TAMIC. Il sera chargé de la partie développement et nouvelles pratiques (Basket Santé, Basketonik, 3X3, Basket Entreprise, Basket Inclusif...). Il interviendra également sur les incivilités et sur les actions en milieu carcéral.

Enfin Nicolas TAMIC présente au Comité Directeur son parcours en tant que joueur et encadrant.

## 1. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 24 MAI 2018](#)

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 24 Mai 2018 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## 2. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 02 JUIN 2018](#)

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 2 Juin 2018 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## 3. [INFORMATIONS DU PRESIDENT](#)

- Subvention CNDS : Nous avons noté une baisse sensible de cette subvention. Cette baisse s'élève à 9000€. Cependant, il faut noter que nous sommes les moins mal lotis par rapport aux autres départements de la Ligue.  
Alain GUERESSE informe le Comité qu'une demande a été faite dans le cadre du secteur Nord Est de notre département.  
Jacques PHILIPPE pense qu'il ne faut pas se faire d'illusions, le sport n'est pas une priorité des instances gouvernementales.  
Jean Pierre SUITAT a évoqué cette problématique lors du dernier Bureau Fédéral qui s'est tenu au Mans en présence du Président de la Ligue et des 5 Présidents départementaux.
- Présidence Nantes Rezé Basket : Pour des raisons professionnelles, Franck VALENTEYN quitte son poste de Président du Nantes Rezé Basket. Il est remplacé par Jean Pierre CIGLIA qui n'est pas un inconnu dans la sphère du basket.

Jacques PHILIPPE est certain que ce changement de présidence n'altérera pas les excellentes relations entre le Club et le Comité Départemental.

- Jacques PHILIPPE souhaite que les Membres du Comité Directeur répondent aux invitations lancées, quel que soit l'objet, dans le but de faciliter l'organisation matérielle de nos rencontres.

#### 4. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- Yannick OLIVIER fait un point sur les licences.
  - A ce jour nous comptabilisons 16379 licences imprimées et 18421 enregistrées dans FBI, ce qui représente une légère hausse par rapport à la saison dernière.
  - Malgré plusieurs rappels, certains Clubs n'ont pas transmis au Comité tout ou partie de leurs licences.
- Nous avons été sollicités par la Fédération pour organiser le 24 Février 2019 la rencontre masculine France/République Tchèque.
  - S'agissant d'une organisation FIBA, il faudra trouver des financements car le ticket d'entrée est compris entre 50000 et 60000 €. Nous sommes conscients que ce ne sera pas facile.
  - La demande de réservation de la salle la Trocardière a été faite auprès de Nantes Métropole.
- Services Civiques : nous avons déposé une demande pour avoir recours à 10 Services Civiques. Les formulaires d'inscription et les fiches de missions qui ont été validées par la Fédération, sont en ligne sur le site « service-civique.gouv.fr », ainsi que sur le site internet du Comité et Facebook. De plus elles seront aussi transmises aux Présidents de Club, aux correspondants ainsi qu'aux réseaux techniques pour permettre à des jeunes de nos Clubs d'en bénéficier.

#### 5. VALIDATION DU BUREAU DEPARTEMENTAL POUR LA SAISON 2018-2019

- Jacques PHILIPPE rappelle au Comité Directeur l'article 17 alinéa 1 concernant la composition du Bureau Départemental. Dans ces nouveaux statuts votés par notre Assemblée Générale 2017, il apparaît les dispositions suivantes : « Un Bureau composé d'un tiers des Membres du Comité Directeur » soit pour notre Comité 9 Membres. Ces statuts ont été mis en place par la Fédération pour uniformiser les pratiques sur tous les territoires.

Jacques PHILIPPE propose la liste suivante :

Membres :

- Jacques PHILIPPE Président
  - Franck JOUNIER Premier Vice- Président et Trésorier
  - Dimitri BREHERET Deuxième Vice-Président
  - Chantal BEAUQUIN Troisième Vice- Président et Présidente de la Commission sportive
  - Dominique BOUDEAU Quatrième Vice- Président
  - Patrick ERRIEN Secrétaire Général
  - Mireille COURBOULAY Secrétaire Générale Adjointe
  - Pascale SIMON Présidente de la Commission Qualification
  - Franck BAUDRILLER Président de la Commission Technique
- En plus des 9 Membres nous aurons deux invités permanents :
    - Pascal DUPE Président de la CDO
    - Yannick OLIVIER Directeur

En fonction des sujets abordés, d'autres Membres du Comité Directeur pourront être invités.

La composition du Bureau est adoptée à l'unanimité des Membres présents.

## 6. VALIDATION DES PRESIDENCES DE COMMISSION POUR LA SAISON 2018-2019

- Commission Sportive : Chantal BEAUQUIN
- Commission Qualifications : Pascale SIMON
- Commission Technique : Franck BAUDRILLER
- Commission Mini et Jeunes : Sophie LAMBOUR et Christian RODET
- Commission Départementale des Officiels : Pascal DUPE
- Commission Equipements : Riccardo POZZETTO
- Commission Développement et Nouvelles pratiques : Alain GUERESSE
- Commission Finances : Jean Paul BREMENT
- Commission Formation : Yves GARREAU
- Commission Patrimoine : Dominique BOUDEAU
- Commission Logistique : Didier AUBERT

Alain GUERESSE s'interroge sur le fait que la Présidence de la Commission des Finances ne soit pas confiée au Trésorier du Comité.

Jacques PHILIPPE rappelle que réglementairement elle ne peut être confiée au Trésorier, mais qu'elle n'est pas obligatoire.

Les Présidences de Commission sont adoptées à l'unanimité des Membres Présents

## 7. VALIDATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS POUR LA SAISON 2018-2019

Les Présidents des Commissions présentent au Comité Directeur la composition de leur Commission et le rôle dévolu à chacun.

La composition des différentes Commissions est approuvée à l'unanimité des Membres présents.

Jacques PHILIPPE précise que les Commissions sont ouvertes et que leur composition peut évoluer en cours de saison sous réserve de validation par le Bureau ou le Comité Directeur.

Yannick OLIVIER présente l'organigramme hiérarchique et fonctionnel du Comité dans lequel figure les différents rattachements Salariés / Commissions, il y a très peu de changements par rapport à la saison dernière. Cet organigramme sera transmis aux Membres du Comité Directeur.

## 8. POINT SUR LE SITE INTERNET ET SUR LE CHANGEMENT DU NOM DE DOMAINE

- Jacques PHILIPPE donne la parole à Patrick BABONNEAU pour aborder ce sujet.

Patrick BABONNEAU signale que l'an prochain nous devons faire des investissements sur un certain nombre de systèmes devenus obsolètes, cinq ou six postes seront à remplacer.

En ce qui concerne le site internet, il sera complètement développé à la fin de la semaine prochaine pour être mis en ligne sous trois semaines.

Le nom du domaine va être changé. Le nouveau nom « loireatlantiquebasketball.org » nous appartient car nous l'avons racheté.

Sur la partie e-mail toutes les adresses vont être changées. Yannick OLIVIER en a fourni la liste.

Pour la diffusion vers l'ensemble des Clubs, la procédure sera simplifiée.

Patrick BABONNEAU informe le Comité Directeur que beaucoup de choses intéressantes se mettent en place en collaboration avec Acétone Graphik.

Le projet a pris du retard en raison du contenu du site actuel, les éléments les plus importants seront repris pour les réinjecter dans le nouveau système.

- Yannick OLIVIER souligne les blocages existants sur les adresses mail. Ces problèmes seront vus avec Patrick BABONNEAU.

## 9. PROJET IMMOBILIER

- Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER font part aux Membres du Comité Directeur d'un projet mené avec la Ligue des Pays de la Loire en vue de mutualiser les locaux et certains services. Cette démarche est liée à la volonté Fédérale de poursuivre, dans les territoires, le développement du basket compte tenu du désengagement des pouvoirs publics dans le cadre de la réforme de la gouvernance du sport prévue d'ici 2024.

Les Elus du Comité Directeur seront informés de l'évolution du dossier.  
Ils donnent quitus au groupe de travail pour poursuivre cette réflexion.

## 10. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES POULES DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

- À la suite d'un appel formulé par trois Clubs Vendéens, la Ligue Régionale a été déboutée de sa décision de « non repêchage » par la Chambre d'appel Fédérale, sur le fondement d'un « principe initial », et en conséquence le Comité a dû revoir sa position également par rapport à ce principe relatif aux repêchages.

Cette décision impactait le Comité Départemental qui a été forcé de revoir la composition des poules.

Sachant que les Clubs de Pornic St Michel et Trignac ont accepté de réintégrer le championnat R3, Chantal BEAUQUIN propose les mesures suivantes en fonction du ranking fédéral :

- Les Garennes et Orvault restent en Pré Région
- Beaujoire et ASPTT Nantes sont maintenus en D2
- ABC 3 Rivières et Nivillac restent en D3

Ces nouvelles dispositions, si elles sont adoptées, n'impactent pas le nombre d'équipes par poule excepté pour la D4 où, pour ne pas avoir deux exempts dans une même poule, un Club va changer de poule.

Patrick ERRIEN souhaite que nous regardions de près nos règlements pour ne pas être confronté par la suite, tout comme la Ligue à ce type de problèmes.

En conclusion, ces problèmes sont aussi liés aux repêchages très tardifs effectués par la Fédération sur les Championnats nationaux.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les propositions proposées par la Commission Sportive.

## 11. QUESTIONS DIVERSES

- Lénéaïc SORIN demande que, pour la saison prochaine, à partir du 15 Août un fonctionnement particulier soit mis en place pour le contrôle des licences.

Jacques PHILIPPE a évoqué le problème avec Yannick OLIVIER. Eu égard à la charge de travail générée par le contrôle des licences, il nous faut revoir notre organisation en début de saison. (Annualisation du temps de travail, appel à des intérimaires...)

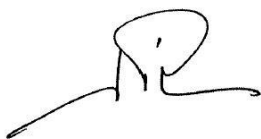
Chantal BEAUQUIN souhaite qu'à partir du 15 Août tous les Salariés du Comité soient présents.

Yannick OLIVIER précise que cela n'est pas si facile que cela., au regard de certaines contraintes fonctionnels (ex. constitution des poules).

- Didier AUBERT pour répondre à une demande des salariés, demande si l'agrandissement de la cuisine est envisageable. En l'état actuel des choses ce n'est pas à envisager.
- Christian RODET s'interroge sur la présence d'exempts dans les poules région jeunes. Jean Michel DUPONT lui répond que ces places sont réservées au 49 qui n'a pas encore désigné ses participants au championnat régional.
- Pascal DUPÉ signale que, pour l'arbitrage, si nous avons des paires Club, elles seront désignées sur le Championnat DF3 si toutes les rencontres de DF2 sont couvertes.
- Franck JOUNIER précise qu'il ne peut y avoir d'annulation de rencontre pour cause d'absence d'E. Marque.

La séance est levée à 21H15.

**Le Président du Comité**  
Jacques PHILIPPE



**Le Secrétaire Général**  
Patrick ERRIEN

